

# CACIB Exposition Canine Internationale 2026

## Montluçon

Dimanche 15 mars 2026

Concours jeune présentateur officiel :  
engagement en ligne obligatoire

Association Canine Territoriale du Bourbonnais

Exposition comptant pour le trophée  
des Auvergnats

Catalogues numériques téléchargeables  
sur place dès 8h

Parc des expositions T. Giraud, rue  
Eugène Sue, 03100 Montluçon



CENTRALE  
CANINE



ROYAL CANIN

C.A.C.I.B Tarifs engagements : page 3 Récompenses : page 4

Confirmations toutes races pour les chiens non exposés : Samedi 14 mars de 14 h à 16 h 30

Trophée Christian Eymar Dauphin : meilleur CACS parmi les retrievers et les continentaux du 7<sup>e</sup> groupe

JUGES PRESSENTIS. LA LISTE DES JUGES PEUT ETRE MODIFIEE SUivant LE NOMBRE D'ENGAGES OU L'INDISPONIBILITE DES JUGES.

### 1<sup>er</sup> groupe

Sp Bergers Hollandais, Saarloos, Shapendoes ..... M KERIHUEL

Berger Blanc Suisse, Kelpie et Bouvier Australien ..... M PARMICIANO (It)

Sp Berger de Beauce ..... M LAGAY

Berger Australien, Bearded Collies ..... M PARMICIANO (It)

Berger belge, Shipperke ..... M JOUANCHICOT

Berger Bergamesque, de Bohème, de Croatie, de Marenne et des Abruzzes, Polonais, Roumain, Chien Loup Tchèc, Kuvasz, Mudi, Puli, Cuvac, Pumi,

Komodor, Berger des Tatras ..... M JOUANCHICOT

Shetland, Berger Americain Miniature ..... M KERIHUEL

Autres races du groupe ..... M PARMICIANO (It)

### 2<sup>er</sup> groupe

Schnauzer, Pinschers, Affenpinscher, Rottweiler, Dobermann,

Saint Bernard, Dogue du Tibet ..... M FAVRE

Sp Cane Corso ..... M CONDO (It)

Boxer, Aidi, Hovawart, Terrier Noir Russe ..... M FAVRE

Berger d'Asie centrale, de bosnie et de Croatie, Yougoslave,

du caucase, du Karst, de Bucovine ..... M JOUANCHICOT

Fila Brasileiro, Fila de San Miguel, Castro Laboreiro,

Matin Espagnol, Mâtin d'Alentejo, Dogo Canario, Cimarron,

Estrella, Majorquin, Tosa ..... M GATTI (It)

Leonberg, Terre-Neuve, Landseer, Bouviers Suisses ..... M GATTI (It)

Bulldog Continental, Dogue de Bordeaux, Mastiff et Bullmastiff ..... Mme DUEZ

Autres races du groupe ..... Mme CLASS

### 3<sup>er</sup> groupe

Sp Yorkshire Terrier, Biewer terrier ..... Mme MIGNON

Sp Fox Terrier ..... M LEGROS

Airedale, Bedlington, Border Terrier, Cesky Terrier, Glen of Imaal,

Irish Terrier, Kerry Blue, Lakeland, Manchester, Norfolk, Norwich,

Sealyham, Silky, Soft Coated Weathem, Terrier Australien, Brésilien,

Japonais, Toy terrier et Welsh Terrier ..... M LEGROS

American Staffordshire Terrier, Jagd terrier ..... M ESCOFFIER

Sp Bull Terrier miniature ..... M S. PATERSON (UK)

Sp Bull terrier standard ..... M JUREK (Pl)

Autres races du groupe ..... M JUREK (Pl)

### 4<sup>er</sup> groupe

Teckels ..... Mme NODALLI (It)

### 5<sup>er</sup> groupe

Sp Spitz grands et moyens, Spitz Loup, Volpino ..... en cours

Sp Petit spitz ..... en cours

Sp Spitz nains ..... en cours

Husky de Sibérie, Eurasier, Malamute de l'Alaska ..... M KLEIN

Autres races du groupe ..... M CABON

### 6<sup>er</sup> groupe

Basset Hound, Beagle, Anglo Français de Petite Venerie, Dalmatien ..... M THONNAT

Autres races du groupe ..... M CONDO (It)

### 7<sup>er</sup> groupe

Epagneul Breton et français, Braque d'Auvergne, Epagneuls Picards et Pont-Audemer, Braques Italien, Français, de Weimar, Slovaque, Pointer Anglais, Setter Anglais, Gordon et Irlandais ..... Mme PARENT

Sp Drahthaar ..... Mme PARENT

Sp Setter gordon ..... M GUILBERT

Autres races du groupe ..... M GUILBERT

### 8<sup>er</sup> groupe

Golden Retriever ..... M JAKKEL (Hg)

Labrador Retriever et autres Retriever ..... M ARMSTRONG (UK)

Chiens d'Eau Espagnols, Portugais, Frison et Barbet ..... M ARMSTRONG (UK)

Sp Cocker Anglais, Petits Chien d'Eau de Canardière ..... M ROUSSET

Sp Cockers américains et autres races Spaniels ..... M ADNER (Su)

Autres races du groupe ..... M JAKKEL (Hg)

### 9<sup>er</sup> groupe

Sp Caniche, Chiens d'eau ..... M KLEIN

Chihuahua ..... Mme MIGON

Sp Bouledogue Français ..... M DEWAELE et Mme DAOUST

Sp Cavalier King Charles et King Charles Spaniels ..... M CONDO (It)

Sp Tibétains ..... M VANAKEN M DUMONT et M DEWAELE

Sp Boston et petits belges ..... Mme NODALLI (It)

Sp Pékinois ..... M GROGAN (Ir)

Sp Epagneul Japonais ..... M VANAKEN (B)

Sp carlin ..... M ETEMİ (K)

Autres races du groupe ..... M ARNOULT

### 10<sup>er</sup> groupe

Petit lévrier italien, Greyhound ..... M BRIGEL

Autres races du groupe ..... M JOUANCHICOT

### 11<sup>er</sup> groupe

Autres races du groupe ..... M KERIHUEL

Concours Jeunes présentateurs ..... en cours  
(concours à 13 heures (impératif) sur ring proche ring d'honneur)

UNE SEULE DATE DE CLOTURE : Au 25 février 2026

Race invitée : BOUVIER BERNOIS  
(engagement gratuit – confirmation le dimanche 15 euros)

Samedi 14 mars 2026

**Séance de confirmation TOUTES RACES de 14h à 16h**

**Nationales d'élevage : PEKINOIS, CANE CORSO, CARLIN – BOSTON – PETITS BELGES,  
SPANIELS, CFABT, SPITZ et TIBETAINS, BOULEDOGUE FRANCAIS**



**Régionale d'élevage : YORKSHIRE**

**Dimanche 15 mars 2026**

**Exposition CACS, CACIB et concours « Jeunes Présentateurs »  
- Trophée Christian EYMAR DAUPHIN**

**34° année des races invitées : BOUVIER BERNOIS**

**A bientôt en Bourbonnais**

**Alexandre BALZER**



**Secrétariat de l'exposition :**

**Mme Adrienne BISMARA  
10 rue de Pourrats  
03600 COMMENTRY**

**Tél. : 06 81 04 05 58**

**adriennebismara@aol.com**

**EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES INTERNATIONALES AVEC ATTRIBUTION DU  
CACS ET DU CACIB (à conserver par l'exposant)**

L'exposition se tiendra à MONTLUCON, Parc des Exposition, rue Eugène Sue

ARRIVÉE ET JUGEMENT : L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h00. Les jugements commenceront suivant les horaires envoyés.

LOGEMENT : Un certain nombre de cages seront mises gratuitement à disposition pour les exposants. Il est formellement interdit de mettre la paille dans les cages, seules les couvertures sont admises (sauf les meutes).

SORTIE DES CHIENS : Libre à partir de 14 heures.

TOILETTAGE : Les chiens doivent arriver toiletés à l'exposition. Seul le coup de brosse de finition est accepté. Il est interdit de traîter la robe, le peau ou la truffe avec quoi ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilette plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRÉSENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le service vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : des chiens non identifiés, des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles, sourds ou estropiés, des chiens monorchidés, cryptorchidies ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits, - des chiens dangereux. La décision du Service Vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Sont admis à l'exposition tous les chiens des races reconnues dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés : les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements, les engagements "au poteau" le jour de l'exposition, toute modification ou inscription dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi des feuilles d'engagement et resteront acquis même si l'exposant ne peut se présenter.

**Classes d'engagement :** vous pouvez engager dans les classes suivantes :

CLASSE OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les classes travail et intermédiaire et CACIB avec la classe champion.

CLASSE INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois la veille du jour de l'exposition. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les classes travail et intermédiaire et CACIB avec la classe champion.

CLASSE TRAVAIL : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille du jour de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (une photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les classes travail et intermédiaire et CACIB avec la classe champion.

CLASSE CHAMPION : Réservee exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois la veille du jour de l'exposition, déclarés champions de beauté nationaux des pays membres de la F.C.I. et champions internationaux de la F.C.I. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B en concurrence avec les classes ouverte, intermédiaire et travail.

CLASSE JEUNES : Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

CLASSES PUPPY ET BABY : – Pour les chiens âgés de 6 à 9 mois et 4 6 mois. Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif. Le juge formulera simplement une appréciation sur le chien. Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VETERAN : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

PAIRE : 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

COUPLE : 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

NE CONCOURANT PAS : Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

LOT D'AFFIXE : Classe pouvant être constituée sur place. Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents.

LOT DE REPRODUCTEURS : Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.

MEUTES : Pour 6 chiens (Terriers, Teckels ou Chiens Courants), de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement. Meutes de teckels et Fox Terrier : attestation de meute nécessaire.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement, à l'ordre de l'Association Canine Territoriale du Bourbonnais.

En cas de demande de remboursement une pénalité de 10 % sera appliquée. Aucun remboursement ne sera effectué après l'impression des catalogues. Coupes et trophées devront être enlevés avant la fin de l'exposition. Ils ne seront pas envoyés.



REFUS OU EXCLUSION : Refus des engagements : la société se réserve le droit de refuser tout engagement qu'elle croirait ne pas devoir admettre et les rembourser même après les avoir acceptés. Refus des chiens : (à leur entrée ou en cours d'exposition) : ceux refusés par le service vétérinaire ceux qui ne respectent pas la législation "Oreilles coupées", ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés, ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

JUGEMENTS : Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un juge qualifié ou stagiaire ou expert confirmateur de la race considérée.

Un juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre juge qualifié pour la même race. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

C.A.C.S : Le C.A.C.S ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> excellent en classes ouverte, intermédiaire ou travail, à condition qu'il soit de mérit exceptionnel (cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place). Les juges font les propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la SCC de s'assurer, pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2<sup>e</sup> excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé la RCACS. La RCACS peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ou s'il a déjà le titre de champion national de beauté. Les CACS ne sont valables qu'après homologation par la SCC.

CACIB : Le CACIB ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> excellent en classe champion ou s'étant vu attribué le CACS. Les juges font les propositions de CACIB d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un livre d'origine reconnu.

CACIB-J et CACIB-V :

Règlement des Expositions canines de la FCI et Règlement complémentaire des Expositions.

Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACIB-J et du CACIB-V de la FCI sont ceux qui ont obtenu au minimum « 1<sup>er</sup> EXCELLENT » en classe Jeunes et Vétérans. Un CACIB-J ou un CACIB-V de la FCI ne peut être décerné que si le chien en question a été considéré comme étant de qualité supérieure. L'octroi du CACIB-J et du CACIB-V de la FCI n'est pas automatique et obligatoirement lié à l'obtention du « 1<sup>er</sup> EXCELLENT ». Aucune Réserve CACIB-J et CACIB-V de la FCI ne peut être octroyée. Le juge donne le CACIB-J et le CACIB-V de la FCI selon la qualité des chiens, sans se soucier du fait que ces derniers répondent ou non aux critères d'âge ou d'inscription dans des livres des origines reconnus par la FCI.

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure des événements qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 100 € qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées : les exposants qui se rendront coupables de fautes contre l'honneur, ceux qui auront fait une fausse déclaration, ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité, ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiront au succès de l'exposition ou porteront atteinte au prestige des juges et de la Société Centrale Canine, ceux qui auront introduit subtilement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre, ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.

RESPONSABILITE : La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc... et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tantz à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

**Prophylaxie de la rage**

Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture (DDCSPP) en vigueur.

**Avis aux exposants résidant à l'étranger**

Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture (DDCSPP) en vigueur. Présentation à l'entrée de l'exposition du passeport mentionnant la vaccination anti rabique en cours de validité. La photocopie est à adresser avec l'engagement du chien.

**RINGS D'HONNEUR :**

**Un seul ring d'honneur à partir de 14 heures**

**COUPE D'OREILLE :**

Les interventions chirurgicales sur des animaux de compagnie à des fins non curatives, autres que la coupe de la queue, sont interdites en France depuis le 31 août 2008. décret n° 2008-871 du 28.08.08 Le Ministère de l'Agriculture précise : La présentation en France par des ressortissants français (éleveur, handler ou autres) de chiens essorlés appartenant à des ressortissants d'états autorisant l'otectomie est interdite. Aucun chien otectomié ne sera accepté à l'exposition, sauf porteur d'un certificat vétérinaire en bonne et due forme.

Stand de la Société Centrale Canine présent à côté du ring d'honneur. Prélèvement ADN.

**« Jeunes Présentateurs » engagements préalable indispensables,  
jugements à 13 heures, sur ring proche du ring d'honneur**



**Age minimum exigé pour la confirmation 12 mois, sauf :**

Groupe 1 : Berger Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres : **15 mois**

Groupe 2 : Schnauzer Géant, Dogue Allemand, Dogue de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Castro Laboreiro, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Chien de Montagne Portugais, Raifeiro de Alentejo, Presa canario, Dogue de Majorque, Fila de Saint Miguel, Tosa, Cao de Gado Transmontano, Alano espagnol, Broholmer St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois : **15 mois**

Groupe 3 : Staffordshire Terrier Américain : **15 mois**

Groupe 4 : **15 mois**

Groupe 5 : Esquimau du Groenland, Samoyède, Akita Inu, Akita américain, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podencos Canario, Ibizenco, Podengo Portugais (moyen et grand) : **15 mois**

Groupe 6 : Rhodesian Ridgeback, Dalmatien : **15 mois**

Groupe 8 : Retrievers : **15 mois**

Groupe 9 : Epagneul Pékinois et Japonais : **10 mois**

Groupe 10 : Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi et Chart Polski : **15 mois**

**Samedi 14 mars 2026**

Confirmation des chiens non  
présentés à l'expo le dimanche

**De 14 heures à 17 heures**

Engagement à adresser à Mme BISMARA  
10 rue des Pourrats – 03600 COMMENTRY Cedex

Tel : 06 81 04 05 58

adriennebismara@aol.com

Paiement à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais

19 points à remplir obligatoirement. Photocopies acceptées.

Remplissez-les en suivant !

**Dimanche 15 mars 2026**

**Exposition CACS - CACIB**

**MONTLUCON**

1. Numéro de tatouage ou de puce électronique : .....

2. Race : ..... Variété : ..... Couleur.....

3. Poil : ras, long, dur (*rayer les mentions inutiles*) Poids : ..... Taille : .....

4. Nom du chien : .....

5. Numéro de LOF (*obligatoire*) : .....

6. Sexe : ..... 7. Date de naissance : .....

8. Nom du père : .....

9. Nom de la mère : .....

10. Confirmation : *gratuite pour les chiens inscrits à l'expo du dimanche, sauf race invitée*  Oui  Non

11. Producteur (*propriétaire de la mère à la date de la saillie*) : .....

12. Propriétaire : ..... Tel. : .....

13. Adresse complète : .....

14. Code postal : ..... 15. Ville : ..... Email .....

**Attention, il ne vous sera pas adressé d'accusé de réception,  
Votre e-carte sera disponible environ trois jours avant l'exposition.**

**16. Chien inscrit  
en classe :**

**Ouverte**

**Intermédiaire**

**Travail**

**Champion**

**Jeune**

**Puppy**

**Baby**

**Vétérain**

**Ne  
concourant  
pas**

**Meute**

**Couple**

**Paire**

**Tout engagement non accompagné de son règlement ne sera pas pris en considération**  
Règlement à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais : chèque bancaire, CCP, Mandat lettre, étrangers mandat international  
Numéro IBAN : FR76 1680 6008 2030 4749 0600 124 – code BIC : AGRIFRPP868



**DROITS D'ENTREE AU CONCOURS :**

**Tarif dégressif : chiens appartenant au même  
propriétaire**



Clôture le  
25 février  
2026

1° chien, e-catalogue téléchargeable sur place	53 €
2° chien .....	43 €
3° chien .....	36 €
Par chien supplémentaire .....	24 €
Classes Puppy, Baby et Vétérain	28 €
Chien ne concourant pas (doit accompagner un chien engagé)	12 €
Meute 6 chiens (+9 euros par chien suppl.)	75 €
Couple, Paire .....	12 €
Lot d'élevage et reproducteur (engagement sur place)	12 €

**10 % de réduction aux adhérents aux Sociétés Canines  
03 . 15 . 43 . 63 . joindre la photocopie de la carte. numéro de la carte  
2026: .....**

**Pour les inscriptions aux concours des :  
COUPLES, PAIRES : Ayez l'amabilité de donner les noms de(s)  
l'autre(s) chien(s) : appartenant à un même propriétaire**

**RACE INVITÉE : BOUVIER BERNOIS**

**Engagements gratuits à l'exposition**

**(Si confirmation : 15 euros)**

**ATTESTATION**

Je déclare sincères et vérifiables les renseignements figurant au verso.  
J'accepte de façon absolue et sans réserve tous es articles du règlement dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Canine du Bourbonnais de toutes responsabilités du fait de tous accidents (blessure, morsure, vol, maladie ...) survenus à mon chien ou causés par lui.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil n'est pas, à ma connaissance, au jour de cet engagement, atteint de maladies contagieuses et m'engage à ne pas présenter si telles maladies venaient à se déclarer.  
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions du règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC

**CHIEN DE DEUXIEME CATÉGORIE**

Les propriétaires de chiens appartenant à la 2<sup>e</sup> catégorie sont priés de se mettre en conformité avec les dispositions de la loi du 6 janvier 1999  
Races concernées : American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Tosa.  
Muselière obligatoire sur le site (en dehors des rings de jugement)  
Joindre le Certificat de vaccination antirabique à l'engagement

**18. Fait à : ..... Le : .....**

**19. Signature du propriétaire :**

**Clôture le 25 février 2026**

**17. TOTAL : .....  
Catalogue papier : 5 euros.....**

## Renseignements à fournir obligatoirement pour les classes Travail et Champion :

## Justificatifs SCC

### **Chiens de Défense**

- Pour un chien né en France ou un chiot Importé et appartenant à un propriétaire Français : Date et lieu où le chien a obtenu en France le Brevet de chiens de Défense ou un Brevet en Campagne ou R.C.I. 1 mention classée ou Pistage pour les chiens Exc. admis en C ou PJ ou SCH 1 ou un Brevet de conduite sur troupeau.
- Pour un chien adulte importé : Peut concourir en classe de travail s'il a le titre exigé.
- Pour un chien appartenant à un propriétaire étranger : Doit justifier d'une récompense obtenue dans son pays.

### **Chiens d'Arrêt Anglais et Continentaux**

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au moins un Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique (BICP) (Même règlement que les Chiens de Défense).

### **Chiens courants**

Date et lieu de l'Épreuve où le chien a obtenu un Brevet de Chasse. (Le Brevet de Recherche au sang n'est pas retenu pour l'engagement en Classe Travail).

### **Spaniels**

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R. (même règlement que pour les chiens de défense).

### **Retrievers**

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins un T.B. (même règlement que pour les chiens de défense)

### **Terriers**

Date et lieu du Concours de Déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100pts.

### **Teckels**

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3<sup>e</sup> Prix.

Pour un chien né en France et appartenant à un propriétaire Français ou pour un chiot importé dont le propriétaire est Français, la récompense en épreuves sous terre doit obligatoirement avoir été obtenue en France.

### **Husky de Sibérie**

Date et lieu de l'épreuve (ou des épreuves) au cours desquelles le chien a obtenu le Brevet du Travail échelon 1.

### **Lévriers**

Dates et lieux des concours à CACIL où le chien s'est classé dans la première moitié des concurrents engagés, joindre copie : Attestation demandée par la FCI

### **CLASSE DE CHAMPION**

Date d'homologation du titre de Champion National de Beauté des pays membres de la FCI ou de Champion International de la F.C.I. Joindre impérativement le justificatif SCC.

### **REPONSE:**



**COUPLE** : Jugement de deux sujets d'une même race, un mâle et une femelle appartenant au même propriétaire.

**PAIRE** : Jugement de deux sujets du même sexe, d'une même race, appartenant au même propriétaire.

*Pour l'inscription en COUPLE, PAIRE donner le nom du 2<sup>e</sup> chien dans la case réservée à cet effet, au verso de cette feuille.*

## Récompenses

Récompense au CACIB, RCACIB

Récompense aux CACS, RCACS, Excellent (classés 1, 2, 3 et 4<sup>ième</sup>)

Récompense à chaque meute, coupe aux trois meilleures meutes.

Récompense aux 3 meilleures Couples et aux 3 meilleures Paires.

Récompense aux 3 meilleures « LOTS D'ELEVAGE » et « LOTS REPRODUCTEURS »

Récompense aux I.II.III des différents Best in Show

Trophée Christian EYMAR DAUPHIN.

## A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA CONFIRMATION SEULE DU SAMEDI

Race : ..... Sexe : .....

N° Tatouage ou puce : ..... Numéro L.O.F. : ..... Né(e) le : .....

Nom du Chien : .....

Nom du Propriétaire : ..... Prénom : .....

Adresse complète..... Ville : .....

Code postal : ..... Tél : ..... Email : .....

**ENGAGEMENT : 35 euros (Membre de la TERRITORIALE carte n° : ..... : 30 €) à l'ordre de ACT du Bourbonnais**

**CONFIRMATION SANS EXPOSITION : SAMEDI 14 mars 2026 de 14 h à 16 h 30.**

**Votre e-carte sera disponible environ trois jours avant l'exposition**

**Retourner l'engagement et le règlement à : ACT du Bourbonnais, B.P 104, 03600 Commentry cedex**

## **Et si vous participiez au Trophée des auvergnats ?**



Le TROPHEE est une récompense ouverte à tous les exposants demeurant dans les quatre départements de l'Auvergne (Allier, Cantal, Haute Loire et Puy de Dôme).

Son objectif est de récompenser le plus grand nombre de chiens auvergnats.

Les chiens sélectionnés sont des chiens :

- dont les propriétaires résident, à titre principal, dans l'un des quatre départements de la région Auvergne.
- qui auront, dans l'année en cours, participé à TROIS expositions sur les cinq organisées dans la Région AUVERGNE (Allier, Cantal, Haute Loire et Puy de Dôme)
- qui auront obtenu au moins
  - ✓ Pour les ADULTES, 3 CACS ou 3 Premiers Excellents pour les Champions
  - ✓ Pour les JEUNES, 3 Premiers EXCELLENT ou 2 Premiers EXC et 1 CACS ou 1 Premiers EXC et 2 CACS
  - ✓ Pour les VETERANS, 3 premiers EXCELLENT
  - ✓ Pour les BABY et PUPPY, 3 TRES PROMETTEURS

La finale aura lieu dans un de ces quatre départements, sous la forme d'un repas-show avec les chiens. Le classement sera réalisé par un jury de trois juges régionaux de la SCC, les chiens se rencontrant l'un contre l'autre après tirage au sort jusqu'à la finale. En 2025, cette finale aura lieu certainement mi-octobre dans l'Allier (à confirmer).

Les invitations sont envoyées directement chez vous fin septembre, en fonction de vos résultats de l'année.

Inscrivez-vous vite ainsi, à au moins trois expositions dans notre région !



---

### **BULLETIN D'ADHESION A L'A.C.T. DU BOURBONNAIS (facultatif)**

Je soussigné, renouvelle mon adhésion ou demande à être membre de l'Association Canine Territoriale du Bourbonnais

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Tél. : .....

Race possédée : ..... Email .....

Je joins la somme de 15 euros, montant de la cotisation 2025 à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais (règlement séparé de l'engagement à l'exposition)

Fait à : ..... Le : ..... Signature : .....